



Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Dec 2010
N° 110

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

Edito

De nos déchets nous faisons du courant !

Y en a qui ont de la chance quand même. Forte d'un bénéfice net de 2,472 milliards d'euros, en hausse de 8,7 % par rapport à l'an dernier, Sanofi Aventis a décidé de relever ses objectifs de bénéfice par action. Autrement dit, les actionnaires vont pouvoir s'en mettre plein les poches. A l'approche de Noël, voilà qui va les aider à remplir la hotte du bonhomme en rouge.

D'autres ont moins de chance. Ce sont les commerciaux de la même société. Car Sanofi Aventis, qui, avec ses 2,472 milliards d'euros affiche les meilleurs profits du CAC 40, a décidé de supprimer 575 emplois de sa branche commerciale. Voilà un bon moyen de faire davantage de bénéfices encore. Une décision d'autant plus scandaleuse quand on sait que ces résultats ont été réalisés grâce à la psychose liée à la grippe A et à l'empressement du gouvernement français à acheter des stocks pharaoniques de vaccins.

C'est donc, au moins en partie, de l'argent public qui a permis à une entreprise privée de faire de tels résultats. Quant au sort des 575 commerciaux (qui viennent s'ajouter aux 927 postes déjà supprimés en 2008 dans la visite médicale), pas sûr qu'il empêche les actionnaires de Sanofi Aventis de dormir...



Alors que se tenait cette semaine à Calais (dans les locaux du Channel) les états généraux de la biométhanisation organisés par l'association METHEOR, notre usine implantée zone Marcel Doret fêtait quant à elle la production de son cinq millionième kilowattheure, en espérant rapidement une production annuelle de 6 millions de KWH.

Des participants aux états généraux en provenance d'Espagne, de Belgique, de France auront pu visiter un site qui fait aujourd'hui référence en France.

Pourtant, les choses n'ont pas été aussi simples à faire accepter. Entre scepticisme normal pour toute nouveauté et malhonnêteté intellectuelle pour les opposants, les élus de l'époque, Jacky Hénin en tête, auront eu à subir de nombreuses attaques, dont la plus réaliste aura été qu'ils allaient fabriquer une usine à gaz. Ceux qui avançaient cela ne croyaient pas si bien dire !

C'est sûrement à Hervé Poher qu'il faudra attribuer le prix du réalisme, puisqu'il dira à la clôture de son discours (des journées de la biométhanisation) qu'il entendait : « faire un mea culpa ». Il ajoutera qu'il s'était trompé dans son raisonnement intellectuel et dira encore : « j'étais dubitatif quant à l'investissement (...) quand on est un homme d'avenir on ne regarde pas la calculatrice mais les symboles (...) à l'époque je m'étais trompé ». Il est suffisamment rare d'enregistrer de tels propos pour les mentionner.

Le président du SEVADEC (syndicat d'élimination et de valorisation des déchets ménagers du Calais) Guy Allemand, par ailleurs Maire de Sangatte, devait quand à lui déclarer :

« ...cette usine est la parfaite illustration de l'ambition d'un territoire, de valoriser au mieux les déchets dans le total respect des préconisations du plan départemental d'élimination des déchets.

L'idée force défendue par la loi est des plus simple :

éliminer les déchets au plus près de leur lieu de production. Vos élus de toutes tendances confondues y ont ajouté : avec le souci permanent de préserver l'environnement et les hommes.

Les déchets sont collectés sur notre territoire à 52 % et font l'objet d'une valorisation matière. Cette part ne fait qu'augmenter ; l'usine de bio méthanisation en reste l'un des maillons essentiels. (...) Il fallait investir, pour prendre de l'avance et permettre au territoire de répondre aux enjeux environnementaux du monde d'aujourd'hui et de demain.

Vos élus ont alors été amenés à faire des choix, décharges, incinération, Biométhanisation ? Conseillés par les techniciens des services et de sociétés spécialisés, ils se sont orientés vers la Biométhanisation.

Un choix courageux car il n'existait à l'époque en France qu'une seule usine, qui ne donnait pas entière satisfaction. Certains n'ont pas hésité à l'époque à parler de gabegie (la vie a montré qu'il n'en était rien), d'usine à gaz (ils ne croyaient pas si bien dire). (...) Aujourd'hui avec un centre de tri des emballages ménagers en service depuis 2004, un réseau de 8 déchèteries réparties uniformément sur notre territoire à moins de 10 minutes de chaque habitant, une usine de biométhanisation, le SEVADEC s'intègre parfaitement dans le schéma global du traitement des déchets, imaginé par les élus du territoire.

Ainsi donc notre syndicat a parfaitement mis en œuvre pour le bien de sa population, un traitement des déchets respectueux de l'environnement et des hommes...

En partenariat avec nos 3 collectivités que sont Cap Calais Terre d'Opale, la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq et le SMIRTOM, que je souhaite particulièrement associer à notre réussite, le

En bref... En bref... En bref... En bref... En bref... En

Un petit trou...

On a déjà eu l'occasion de le constater à plusieurs reprises mais elle nous a refait le coup cette semaine, relayée comme il se doit par son journal préféré. Evoquant les réunions publiques liées à la rénovation de Calais-Nord, elle déclarait : « C'est une première à Calais. » Ben non, c'est pas une première du tout. Par le passé, la municipalité organisait des réunions de quartiers et des réunions de présentation des nouveaux projets (ex : pour les projets ANRU, pour la rénovation du centre ville, pour le projet du stade ...). Alors de deux choses l'une : soit Natacha a la mémoire qui flanche et c'est plutôt inquiétant pour la fin du mandat. Finira-t-elle par ne plus reconnaître son 1^{er} adjoint préféré

quand il viendra prendre place à ses côtés lors des conseils ? Soit elle ment volontairement aux Calaisiens, suivant ainsi l'adage : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose... »

Teuf, teuf

Le Journal de Natacha est vraiment prêt à tout pour mettre en avant sa pouliche. Même quand leur « analyse » est plutôt... discutable. Dans un article consacré à l'arrêt du TGV à Frethun, il est écrit « Natacha Bouchart lance l'offensive... ». C'est oublier un peu vite que c'est Catherine Fournier, maire de Frethun, qui est à l'origine de la fronde contre la SNCF, aucunement Natacha Bouchart qui, elle, essaie juste de... prendre le train en marche...

Le saviez-vous ?



Le collectif C'SUR est plus que jamais à la recherche de bénévoles mais aussi de vêtements, linge de toilette, nourriture non périssable, produits d'hygiène... Les dons sont à déposer tous les mercredis de 14 h à 16 h 30, le samedi 18 décembre de 10 h à 12 h au local du vestiaire de C'SUR, 1 ter rue de Croy (en face de la Poste de Calais-Nord).

On le note



Notez-le dès maintenant sur votre calendrier, la cérémonie des vœux de la section calaisienne du PC, du Rusé et de ses amis aura lieu le 13 janvier salle du Minck.

Syndicat a donc fait le choix dès sa création en juin 2000 d'une politique de valorisation des déchets ménagers dont on peut dire aujourd'hui qu'elle était visionnaire et ambitieuse.

En 2010 ce seront quelque 24 000 tonnes de bio déchets qui seront traités pour produire 10 000 tonnes de compost et générer 4 500 Mwh d'électricité. (...)

Ces résultats viennent saluer ainsi les efforts tout d'abord de la population qui chaque jour persévère dans le tri de cette fraction fermentescible des ordures ménagères, ceux des collectivités qui ont en charge la collecte et enfin de celui de l'exploitant OCTEVA... mais aussi et surtout la détermination du SEVADEC et de ses salariés. Oui de ses salariés qui, avec de véritables emplois statutaires, rendent à ce territoire, qui leur a lui-même rendu leur dignité. L'exemple est ici apporté qu'on peut à

la fois protéger l'environnement et permettre aux hommes de bénéficier de conditions sociales avancées. Ici le déchet n'est pas synonymes de contrats précaires, mais de stabilité, de rigueur professionnelle. (...) Je tiens également à remercier tous les élus présents aujourd'hui qui nous accompagnent dans la valorisation des déchets mais également ceux qui sont à l'origine de ce projet. Qu'il me soit permis de citer particulièrement Monsieur Jacky HENIN, premier Président du SEVADEC en exercice lors des décisions qu'il a su impulser en faveur de cette filière. C'est grâce à ces choix parfois difficiles mais audacieux, que nous pouvons être rassemblés aujourd'hui pour fêter cette réussite, fruit de l'ambition collective des élus du territoire.» Un président qui conclura son propos en citant : « On n'hérite pas de la terre de ses parents, on l'emprunte à ses enfants. »

Mais que fait la police ?

Il y a de cela 10 jours à peine, dans la même journée, nous avons été amenés à constater des comportements pour le moins insolites de la police.

Première situation : nous remontons le boulevard Jacquard en direction les 4B et là où tout le monde doit faire le tour du théâtre, un véhicule de police qui n'est pas en intervention (c'est important de le préciser) se place à gauche et tourne vers le Boulevard Lafayette (sic).

Seconde scène : la même journée dans un quartier de Calais, un véhicule de police actionne son gyrophare et double tout le monde, bien probablement est-il en intervention et c'est normal. Sauf que, connaissant le quartier et passant par les petites rues (sans forcer), nous retrouvons notre véhicule de police tranquillement arrêté au feu rouge, gyrophare arrêté (re sic).

Troisième acte : le même jour, avenue Coubertin. Un véhicule de police se stationne en contresens sur le trottoir qui emmène



vers le fort du côté de l'ancienne maison de retraite Coubertin. Les fonctionnaires en descendent et verbalisent méthodiquement toutes les voitures appar-

tenant aux étudiants de l'école d'infirmière de la Croix-Rouge (précisons que si les voitures sont sur le trottoir - particulièrement large - c'est qu'il n'y a plus de place sur le parking et qu'il reste largement le passage pour les piétons). Voilà sans doute qui va contribuer à resserrer les liens entre les citoyens et la police, les jeunes et la police.

D'autant que, pendant ce temps, un autre jour évidemment, le chef Pidoux grand responsable de la police municipale, gare son petit véhicule (comme le montre la photo) sur le trottoir (un bon moment puisque, appelés, nous avons eu le temps d'immortaliser l'événement) pour aller... (où il veut). Sans que personne ne trouve rien à redire.

Pensez-vous qu'il pourrait y avoir deux poids deux mesures ?

Crèche de Noël : ça peut être illégal

On l'a appris la semaine passée par la presse, le tribunal administratif a décidé d'interdire une crèche de Noël installée sur la place d'un village au nom du principe de laïcité. Retour en arrière : en octobre 2008, le conseil municipal de la ville de Montiers dans l'Oise décide d'installer une crèche de Noël sur la place du village. C'est sans compter sur la vigilance de l'ancien maire qui dépose alors une requête auprès du tribunal administratif d'Amiens, au nom de la loi de 1901 et du principe de laïcité. Deux ans plus tard, le tribunal vient de donner raison à l'ancien maire : la crèche est illégale.

Au-delà de l'histoire de ce village de l'Oise, on ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec cette

bonne ville de Calais qui, depuis le changement de municipalité, se voit imposer une crèche en face de la mairie. Cette crèche serait-elle plus légale que celle de la ville de Montiers ? Certaines villes auraient elles le droit de piétiner le principe de laïcité quand d'autres seraient, dans le même temps, condamnées ?

Il ne peut s'agir là que d'un oubli de la part du sous-préfet, garant du principe de laïcité, auquel toute municipalité est censée être fidèle. Ou peut-être une méconnaissance : le représentant de l'Etat ne s'est pas rendu en mairie dernièrement et n'a donc pas pu constater l'installation de l'âne et de tous ses compagnons... Gageons que, tenu au courant, il ne pourra que réagir...



Ça m'gratte

Le petit Hans

C'est fait, le conseil d'administration de l'OPH a entériné le recrutement de monsieur le directeur du CCAS Hans Ryckboer. Un conseil d'administration dont la très grande majorité des membres aura bien du mal à faire croire qu'elle ne savait pas ce qui se passait à l'intérieur de l'office de Calais. Tenter de nous faire croire, que la seule responsable du désastre annoncé serait madame Courmont, relèvera de l'escroquerie intellectuelle. Fermer les yeux sur la mise au placard d'un serviteur de plus de 30 ans de l'office, par ailleurs reconnu comme compétent par ses pairs (P. SCY) au seul prétexte qu'il était intègre, relevait déjà d'un manque de courage évident. Accepter et conserver dans ses fonctions un nouveau directeur souvent confronté à de singulières difficultés, relevait cette fois-ci d'un manque de lucidité avéré. Soutenir, la présidente dans ses délires d'embauche, dans ses orientations de gestion calamiteuse, relève de la complicité. En effet ne dit-on pas que qui ne dit mot consent ?

Nous reparlerons de tout cela après l'instruction en cours de la Milos (organisme chargé de contrôler les offices).

Une chose est sûre : Hans a fait bonne figure. Cravate Bugs Bunny au vent pour montrer qu'il est gentil, il a promis au CA de remettre tout le monde au boulot. Chacun le sait, avant ils ne faisaient rien (sic).

La phrase

« Il faut dire aussi que c'est nouveau qu'il y ait une telle programmation au théâtre. » D'Antoine Deguines la semaine passée à propos des derniers spectacles programmés et qui n'ont pas vraiment rassemblé les foules. Quand ils n'ont pas été tout bonnement annulés. Aujourd'hui il y a une « programmation » mais personne aux spectacles. Avant il paraît qu'il n'y en avait pas mais les spectacles faisaient le plein. On se demande ce que les Calaisiens préfèrent... Ça doit être ça le changement sauce Bouchart...

Le dessin

Tout est dans la façon de dire les choses... Notre dessinateur Babouse l'a bien compris...



Conseil municipal : Vous n'y étiez pas, vous avez raté ça...

Comme à l'issue de chaque conseil, nous vous en livrons les meilleurs morceaux : les interventions de l'opposition et les (non)réponses de Natacha Bouchart que vous ne trouverez (malheureusement) pas dans la presse...

Concernant la délibération T3 visant à conclure un accord-cadre multi-attributaire pour la fourniture de gaz naturel pour l'ensemble des sites municipaux, Jacky Hénin intervenait pour demander : « J'aimerais une précision car la délibération est équivoque ... ». Réponse d'Emmanuel Agius, rapporteur : « En fait, c'est après ce dont vous venez d'expliquer (!!!) et puis c'est dans la loi. » Réintervention de Jacky Hénin, manifestement pas satisfait de la réponse de l'adjoint : « Je me permet d'insister car c'est d'une importance certaine, j'aimerais savoir s'il s'agit de respecter la loi pour les bâtiments construits après 2007 (qui prévoit la mise en concurrence des fournisseurs de gaz) ou s'il s'agit de mettre sur le marché concurrentiel, la totalité des bâtiments municipaux car dans ce cas je ne peux pas être d'accord. » Emmanuel Agius : « Il s'agit des bâtiments datant d'après 2007. » Au moins, c'est dit et enregistré...

Venait le plus gros morceau de ce conseil et la réalisation d'un parking sous-terrain place d'Armes. Jean-Marc Ben intervenait tout d'abord pour déclarer que « le projet de Calais-Nord présente une vision d'avenir séduisante, ce n'est pas le cas du parking sous-terrain inutile, dispendieux et du passé. Vous avez la vision passéiste d'une culture religieuse pro-parking. » Jacky Hénin quant à lui déclarait : « Dans le second paragraphe de cette délibération il est écrit : depuis, les études engagées ont mis en évidence l'importance de maintenir une offre de stationnement dans ce quartier... Je souhaiterais savoir de quelles études il est question, car au risque de vous déplaire, je précise une nouvelle fois à l'assemblée que le dossier est vide de tous documents devant permettre aux élus et aux citoyens de se forger une opinion éclairée. (...) Le projet global n'est pas achevé, que déjà vous actez un élément complémentaire dont le coût est important et qui surtout générera des déficits importants que le contribuable devra assumer. Sur le coût, connaissant les incertitudes liées au sous sol, il aurait été souhaitable de mener au préalable des études de faisabilité. Rien de tout cela n'est fait. (...) Il est donc indispensable avant que d'engager quoi que ce soit d'avoir des données précises concernant le sous sol. De vraies études, des forages, car si nous sommes bien dans l'eau, il convient alors de construire un parking cuvelé. Et là les montants ne sont plus les mêmes. Nous passons du simple au double, soit un parking à presque 11 millions d'euros.

Pour vous en sortir vous essayez en permanence de jeter l'opprobre sur le parking public des 4 B en avançant encore une fois des chiffres fantaisistes ; Ce parking de 720 places, que l'ensemble des commerçants ont voulu sécurisé : pas de poteaux, le client visible d'un point à un autre, des éclairages renforcés... Ces demandes particulières ont eu un coût que l'on peut estimer à 15 %. Le prix de cet équipement a été analysé par les services de la ville, par ceux de la chambre de commerce, par les services de l'Etat, et personne même pas vous n'avez formulé de remarques sur le fond. Il est un peu simple ensuite de venir jouer les enquêteurs.

Pour l'avenir, vous devez également annoncer que le parking sera payant en permanence, sauf gra-

tuités qui seraient à la charge des contribuables et qui ne manqueraient pas soulever des demandes de réciprocité, alors que le stationnement est aujourd'hui gratuit. Nous ne vous suivrons pas, sur ce dossier dont assurément nous reparlerons malheureusement dans les mois et années à venir. » (retrouvez l'intervention intégrale sur le blog du Rusé : www.leruse.fr)

Réponse de Natacha Bouchart : « Je pense que je ne vais pas répondre ni à l'un ni à l'autre. Je vous invite à venir participer aux réunions publiques pour récupérer des informations. (!!!) Concernant le parking, je ne ferai pas débat ce soir car en matière de parking, de stationnement s'il y a une ville qui est mal gérée, c'est Calais. L'importance pour nous était de lancer le parking ce soir. Vous dites que Calais est une ville d'eau, mais on serait bien la seule ville d'eau à ne pas être capable de mettre en place un tel parking. »

Deux remarques :

- manifestement Natacha est dure d'oreille (ou elle est comme certaines personnes âgées : elle n'entend que ce qu'elle veut bien...) car Jacky Hénin n'a jamais dit qu'il était impossible de construire un parking sous-terrain mais qu'il risquait de coûter deux fois le prix qu'elle annonce. Nuance.
- manifestement Natacha Bouchart a une vision bien à elle de l'utilité des conseil municipaux : elle décide de ne pas répondre aux questions de l'opposition car ils n'ont qu'à venir aux réunions publiques pour avoir les réponses. Mme Bouchart oublierait-elle que les conseils municipaux sont justement le lieu de débat et qu'en l'occurrence les réunions publiques sont là pour informer la population. Par ailleurs les élus (de la majorité comme de l'opposition mais comme ces premiers sont des moutons de panurges, on pourrait bien vouloir leur faire voter la construction d'une tour de Pise, qu'ils seraient d'accord...) sont censés disposer dans les dossiers de tous les documents d'étude, de tous les chiffres, de tous les.... Pour pouvoir les étudier sérieusement. Et pas simplement en allant écouter des architectes présenter leur projet à une population... La réponse de Mme Bouchart à Jacky Hénin « je ne vous répondrai pas, vous n'avez qu'à venir aux réunions publiques » aussi énorme qu'elle fut n'a en tout cas pas semblé choquer la presse... Normal sans doute dans une enceinte où la démocratie n'a plus vraiment droit de cité.

Les délibérations suivantes n'apportaient que peu ou pas de commentaires jusqu'à la F3 où il était de nouveau question du parking sous-terrain car il s'agissait d'apporter une modification à aux autorisations de programme. Jacky Hénin intervenait pour dire : « La rénovation de Calais-Nord votre grand projet, un projet loin des fastes antérieurs, loin de la mégalomanie, un projet de juste 11 millions d'euros, dont vous disiez le 12 mai de cette année lors du conseil Municipal : «...un chiffre qui n'est pas un chiffre à la louche, mais un chiffre qui a été réfléchi, mûri... tout est donc vraiment vérifié à l'euro près... ». De nouveau interpellée par moi-même, à l'occasion du conseil municipal suivant le 30 juin 2010, sur le fait que le dossier était vide, vous changiez alors de position pour dire explicitement : « ... que vous consultiez, que rien n'était fait... »,

Mais vous réaffirmiez le chiffre de 11 millions d'euros, une somme que vous estimiez dérisoire comparée aux 450 millions d'euros investis dans les opérations ANRU. Un comparatif ridicule et uniquement utilisé à des fins démagogiques.

Depuis, aucun dossier n'est venu étayer cette fameuse somme de 11 millions d'euros et surtout aucune piste avancée pour conforter la vocation touristique de ce secteur de Calais. On commence à peine à découvrir via la presse une esquisse de terrasse, mais qu'en sera-t-il réellement ? Quid de l'état des réseaux, quid des possibilités de réalisation de spectacles de rue, quid de cette impression de vide qu'ailleurs on essaye de combattre...

Rien, si ce n'est que cela ferait 11 millions.

Vous comprenez notre étonnement à la lecture de la délibération : 14 655 928 €.

Quand même une augmentation de plus de 30%. Avec toutefois l'avantage de faire davantage précision suisse que 11 millions. Ce chiffre, je l'avais déjà avancé devant la presse, comme je vous affirme aujourd'hui que nous ne sommes pas au bout de nos surprises. Dans quel état sont les réseaux, à combien se monte la participation de la communauté d'agglomération dans le cadre de l'assainissement ? Un dossier sur lequel nous aurons encore à discuter. » Réponse de Natacha Bouchart : « C'était du Hors Taxes, donc forcément on est à 14 655 928 TTC. Par rapport à vos propos, je sais que jusqu'à l'inauguration vous allez agiter le chiffon rouge, ça sera votre dossier d'opposition, on l'a compris. Par contre je regrette qu'après avoir voté des sommes pour le stade, pour... vous refusiez de voter le programme de Calais-Nord et lanciez des choses complètement inexactes quant à l'état du dossier.. »

« Je suis allé à la première réunion publique pour vous écouter, » précisait Jacky Hénin. « ça me surprend que vous m'écoutez M. Hénin », ajoutera Natacha Bouchart.

Une nouvelle fois, deux remarques :

- 11 500 000 €, somme annoncée en juin dernier comme étant calculée à l'euro prêt, + 19,6 % ça donne : 13 754 000 €. Comme vous pouvez le constater on est très loin des 14 655 928 € que Natacha Bouchart annonce comme étant la somme en TTC. Sans compter les 5,5 millions du parking qui ne sont pas inclus. De deux choses l'une, soit elle prend les Calaisiens pour des imbéciles et ment volontairement en se disant : personne ne va vérifier si les comptes sont bons. Soit elle ne sait véritablement pas compter et pense sincèrement qu'il s'agit de la somme TTC. Et là, on a un GROS problème !
- Natacha Bouchart peut toujours essayer de faire croire que c'est le méchant Jacky Hénin-qui-dit-que-du-mal-sur-son-petit-projet-qui-coûte-pas-cher-du-tout, la réalité est ainsi : le dossier de consultation qui doit se trouver en mairie à disposition de tous les Calaisiens en quête de détails sur les sommes extravagantes qu'elle entend leur ponctionner une nouvelle fois pour sa dernière lubie, ce dossier est VIDE.

Domage que cette imprécision sur le HT et le TTC, tout comme le vide sidéral du dossier ne soient pas des éléments que la presse estime nécessaire de relever...

Exposition... de la Ligue pour la promotion du viski...

Evidemment qu'il s'agit d'une blague. Il n'est nullement question d'une exposition, mais tout simplement de la préparation de la réception d'après conseil municipal. Jusqu'à ce jour, nous vous avons écrit qu'ils aimaient le viski et nous étions souvent taxés de délation par madame B et ses amis. Aujourd'hui heureux propriétaire d'un téléphone qui fait de bien belles photos et qui en plus les transmet par internet, (c'est beau la technique), nous pouvons tranquillement prouver que nos assertions n'ont rien d'irréelles.

Si la première bouteille ne contient que du Porto, les cinq suivantes, sont des vickis différents. Soit quand même 9 bouteilles pour ces messieurs-

dames. La dernière blague qui court en mairie est : « à chaque adjoint sa secrétaire et sa bouteille... ». Pour les bouteilles, on

n'en est peut-être pas encore là, mais pour les secrétaires, on s'en approche...



Le sport, c'est nul...

A l'occasion de la délibération Culture 3 relative à une demande de subvention pour l'exposition temporaire intitulée « L'art est un sport de combat » et qui se tiendra au musée des Beaux-Arts du 9 avril au 18 septembre 2011, Jacky Hénin déclarait : « Calais étant véritablement depuis plusieurs décennies un lieu de boxe, il pourrait être intéressant de mener cette exposition en même temps qu'un gala de boxe, annoncé par une affiche artistique. Par ailleurs une opération découverte de l'exposition pourrait être menée en offrant aux acheteurs d'une place pour le gala, un droit d'entrée au musée. Simple proposition d'un amoureux du sport en général et de la boxe en particulier. »

Une remarque qui a été gratifiée d'un « nous sommes en pleine préparation du budget et ce n'est pas inscrit, » de Natacha Bouchart. Fin de non recevoir. Sans même prendre la peine de dire, « c'est une bonne idée, on va y réfléchir ». Ben non, Natacha Bouchart n'aime pas le sport c'est bien connu... Une réponse qui aura au moins eu le mérite de faire réagir son mentor Tit Claude, qui s'est retourné vers elle en lui lançant un regard noir, semblant dire : « T'aurais pas dû répondre ça si vite... ». Ben oui tit Claude, dès qu'elle improvise, ça part en vrille, t'as pas encore compris ?

J'aurai mon parking, na !

Croyez-le ou non, mais la décision de Natacha Bouchart de construire un parking souterrain sous la Place d'Armes, c'est une excellente nouvelle. Pour les nombreux millionnaires Calaisiens qui ne savaient pas quoi faire de leur argent et s'apprêtaient, comme leurs homologues américains, à interpeller Natacha Bouchart pour lui demander d'augmenter leurs impôts. Voilà une utilité toute trouvée. Ah pardon, on m'informe qu'il n'y a pas de millionnaire à Calais. Mais qu'en revanche 50 % de la population ne gagne pas assez pour en payer (des impôts). Pas grave, c'est sur cette moitié-là que reposera le coût du parking. Il leur suffira de dire

que c'est eux qui l'avaient demandé et ils pourront se prendre, 5 secondes, pour des millionnaires américains.

Pour les écolos ensuite. Ben oui, n'en déplaise à Jean-Marc Ben, réaliser un tel parking c'est peut-être dispendieux mais ça n'a rien de passiste, bien au contraire. A une époque où l'on tente de tout cacher : les chômeurs en les faisant disparaître des statistiques du Pôle Emploi d'un coup de baguette magique, les sans-papiers en rasant leurs lieux de survie, la vérité sur l'attentat de Karachi en bloquant la transmission des informations, quoi de plus normal que de vouloir faire aussi disparaître les voitures. On aurait pensé qu'en-

courager les gens à ne plus (ou moins) l'utiliser c'était une solution, mais mettre les voitures dans un grand trou, c'en est une autre. Un peu plus coûteuse, c'est tout.

Pour les amateurs de plongée sous-marine enfin. Parce qu'avec un niveau d'eau situé seulement quelques dizaines de centimètres sous la voirie, il faut espérer qu'aucune fuite ne sera à déplorer dans ce parking. Sinon pour retrouver Titine, il faudra enfilez combinaison, palmes et masques... Et encore, même dans ces conditions, pas sûr que le bip marche encore six pieds sous l'eau.

Mais vous n'êtes pas obligés de me croire...

Ça m'gratte

Gérrrrrrrrrrd !

Moment de rigolade à l'occasion de la délibération visant à attribuer le nom de Gérard Rouault à une rue. Jacky Hénin intervenait alors pour moquer gentiment Antoine Deguînes : « Je sais que vous êtes un grand amateur de Coluche M. Deguînes (regard interrogatif de l'élu concerné qui se tourne vers Natacha Bouchart, l'air de dire : « Mais qu'est-ce qu'il me raconte celui-là ? »), mais ce n'est pas une raison pour appeler tout le monde Gérrrrrrrrrrd ! Car en l'occurrence Rouault s'appelle Georges. » (comme Marchais aurait-il pu préciser). » Eclats de rires dans l'assemblée. Ça commence bien. En tout cas, c'est sûr, Antoine Deguînes connaît bien les artistes qu'il tient à distinguer...

Endormi

A l'occasion de la délibération visant à adopter le rapport 2009 sur la qualité et le prix de l'assainissement, Jacky Hénin expliquait qu'il pouvait se prononcer favorablement sur le rapport d'activités de l'assainissement, mais qu'il était déçu de ne pouvoir se prononcer sur le rapport global d'activités de la CAC, celui-ci n'ayant pas été fourni dans les délais alors que c'est une obligation légale. Premier concerné par la remarque, Philippe Blet, n'a pas bougé une oreille. Manifestement il n'a même pas compris que c'est lui qui était visé. Ou alors il s'était assoupi...

Pavés

Dans le cadre de la présentation du projet de rénovation de Calais-Nord (un bien grand mot pour un projet qui concerne en réalité : la rue Royale, la rue de la mer, la Place d'Armes et les abords de l'église Notre-Dame... Voilà Calais-Nord réduit à peau de chagrin), l'architecte a précisé qu'ils avaient choisi des pavés « non glissants ». Contrairement à Jacky Hénin qui, comme chacun sait, avait volontairement choisi des pavés glissants. Rien que pour embêter les Calaisiens. Quel ballot tout de même ce Jacky !

Pavés (bis)

Devinez un peu quelle est la couleur choisie pour les pavés qui seront utilisés pour la rénovation des trottoirs de Calais-Nord ? Allez on vous aide, c'est une couleur choisie par Natacha Bouchart, ce n'est donc pas rouge. Gagné, c'est bleu ! Eh oui, pour aller avec les bâtiments en pierres rouges caractéristiques du quartier, quoi de mieux que le bleu ?

T'es où ? T'es Ki ?

Après Ouiza Souibes, qui a buté plusieurs fois sur le nom des élus lors de l'appel nominatif en début de séance, appelant même Alain Mascaret, Madame Macret... Ben oui, c'est un ptit nouveau en politique... Pas très connu... En tout cas elle n'a pas l'air très au fait de la vie politique locale... C'est Natacha Bouchart qui, voulant s'adresser à Philippe Mignonet, le cherche à gauche alors qu'il est assis à sa droite. Une confusion qui a fait rire tout le monde et qui nous amène à nous interroger : ont-ils été présentés ?